

Directeur de l'Intervention Sociale et Accompagnement des Personnes (DISAP)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MFR DU BLAYAIS - ANTENNE
CFA
STEINDORF Céline
05.57.42.65.20
celine.steindorf@mfr.asso.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Concours
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Au niveau de la sélection le candidat doit passer une épreuve orale de 35 minutes avec deux membres de jury sur la base de son dossier de candidature. Les modalités de sélection sont stipulées dans le règlement de sélection annexé au présent programme de formation. Au niveau de l'inscription le candidat doit remettre : - Le dossier de candidature accompagné des 2 écrits professionnels supports de la sélection : - un projet professionnel en double exemplaire - un projet à caractère social en double exemplaire - Le curriculum vitae - Une photocopie des diplômes obtenus - Une photocopie de la pièce d'identité - Les pièces justificatives de l'expérience professionnelle. La formation DISAP est dispensée en formation continue et par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE). - Une formation support à la promotion sociale : l'accès à la formation DISAP n'est pas conditionnée par des prérequis en terme de niveau de formation ; Elle prend en compte l'expérience (professionnelle ou non professionnelle) et la valorise au même titre qu'un diplôme. - Une formation ouverte à des profils diversifiés : cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite s'engager dans une démarche de perfectionnement, de promotion ou de reconversion professionnelle et qui répond aux critères d'admission suivants : - les travailleurs sociaux ou médico-sociaux (travailleurs sociaux, chefs de service, infirmiers, directeurs d'EHPAD, responsables d'insertion professionnelle, directeurs de maisons de quartier ...) justifiant d'au moins 3 années d'expérience professionnelle après le diplôme initial, - les personnes issues du secteur associatif justifiant d'au moins 3 années de responsabilités et d'engagements associatifs ou syndicaux, - les personnes issues du secteur économique, industriel, marchand, de la santé, de l'éducation... justifiant d'au moins 3 années d'expérience d'encadrement, les personnels des MFR et de l'économie sociale et populaire...et les candidats faisant suite à des études supérieures et à la condition que ces candidats aient bien satisfait à l'épreuve de sélection. La formation DISAP s'adresse également aux cadres en fonction dans un établissement ou un service de l'intervention sociale et qui maintiennent leur activité professionnelle durant la formation. Passerelle CAFERUIS / DISAP

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

La formation DISAP a pour objectif de former les directeurs à : - Concevoir et développer le projet d'établissement ajusté à la fois aux besoins et caractéristiques d'une population ciblée et à un contexte réglementaire, politique, social, économique et culturel. - Gérer de façon rationnelle et dynamique la structure de mise en œuvre du projet, en articulant l'ensemble des dimensions humaines et techniques dans une stratégie interne et partenariale. - Concevoir et élaborer un projet d'action sociale en faveur d'un public ciblé, ainsi que la projection de sa mise en œuvre. Pour atteindre ses objectifs chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement individualisé pour construire son parcours de formation et favoriser l'appropriation des contenus, tant théoriques que pratiques.

Contenu et modalités d'organisation

Articulation d'enseignements théoriques et mises en situation d'expérimentations de la fonction sur différents terrains de stage, sur un principe d'alternance. La formation offre un juste équilibre entre les techniques de gestion, l'expertise des populations, la connaissance des politiques publiques et le management des ressources humaines, dans un pilotage stratégique au service de l'utilisateur. La formation théorique s'organise autour de 4 domaines de compétences : - Domaine de compétences 1 : Conception et développement d'une prestation de service de qualité au bénéfice des usagers/clients (106h) - Domaine de compétences 2 : Management et gestion des ressources humaines (119 h) - Domaine de compétences 3 : Gestion économique, financière, administrative et logistique (132h) - Domaine de compétences 4 : Définition et conduite du projet d'établissement ou du service/entreprise/service (143h)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Responsable d'organismes d'intervention sociale et de services à la personne -
Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00225011	du 29/11/2021 au 18/11/2022	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA		  	
00310526	du 24/10/2022 au 20/10/2023	Saint-Martin- Lacaussade (33)	MFR DU BLAYAIS - ANTENNE CFA		  	